

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Non, monsieur l'Orateur. Notre visite au Vietnam tend plutôt à confirmer, comme je l'ai expliqué à la Chambre, que la Commission internationale de contrôle ne fonctionne guère de façon satisfaisante. Nos conditions ont été respectées dans une certaine mesure, mais bien entendu, il s'agit avant tout de savoir si la Commission elle-même joue un rôle utile. Comme le député le sait, l'inconvénient de ce critère c'est que, alors que nous-mêmes nous pouvons considérer que notre participation n'a pas l'effet voulu, de nombreux pays de par le monde m'ont demandé que nous restions membre de la Commission, car en dépit de nos propres doutes à ce sujet, notre collaboration est en fait très utile.

L'ENQUÊTE SUR LA DISPARITION D'UN AVION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE ET DES PASSAGERS—LA RÉPONSE DU VIETNAM DU NORD

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, moi aussi j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En réponse à ma question rapportée à la page 1051 du *hansard* du 7 février, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a indiqué qu'il espérait que l'établissement de relations diplomatiques avec le Vietnam du Nord permettrait au gouvernement de donner suite avec plus de succès à ses enquêtes sur la disparition en octobre 1965 d'un avion civil de la Commission internationale de contrôle et de surveillance en vol à horaire régulier de Vientiane à Hanoi. Je voudrais donc maintenant demander au ministre si, au cours de son séjour à Hanoi, il a pu, grâce à l'établissement de relations diplomatiques, se renseigner davantage à ce sujet, et si les autorités nord-vietnamiennes lui ont fourni des réponses satisfaisantes pour expliquer pourquoi la recherche de cet avion civil au service de la Commission internationale de contrôle et de surveillance a été retardée pendant des jours, sinon des semaines.

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, grâce à notre reconnaissance du Vietnam du Nord, j'ai eu naturellement le privilège de visiter ce pays, et pendant ma visite j'ai fait mention de l'incident dont parle le député. Je leur ai expliqué les circonstances de cette disparition, et je leur ai demandé de se renseigner davantage pour savoir si ces Canadiens sont toujours en vie, et si oui, où ils se trouvent. J'ai aussi, bien sûr, profité de l'occasion pour poser des questions au sujet de M. Opper.

• (1430)

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Le ministre accepterait-il de demander à la Commission internationale de contrôle et de surveillance d'effectuer une enquête spéciale sur le sort de cet appareil et des personnes à son bord?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je pourrais toujours le faire, mais je doute que cela soit utile. Cet événement remonte à 1966, je crois, et il serait difficile de faire plus que ce que j'ai fait, c'est-à-dire de demander au gouvernement du Vietnam du Nord d'examiner les faits et de voir ce qu'ils peuvent découvrir pour nous.

Questions orales

LES PRISONNIERS POLITIQUES AU VIETNAM DU SUD

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, je voudrais souhaiter la bienvenue au secrétaire d'État aux Affaires extérieures au retour de son voyage.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Expliquez-vous.

**M. Brewin:** Je voudrais lui demander s'il a pu obtenir des renseignements ou présenter des instances lors de son séjour à Saigon au sujet des milliers de prisonniers politiques non encore libérés au Vietnam du Sud. A-t-il pu le faire ou nous fera-t-il rapport à ce sujet plus tard?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je suis persuadé que lors de ma comparution devant le comité demain mon ami me posera des questions. Je signalerai simplement à titre de renseignement général que lorsque j'en ai parlé aux dirigeants du Vietnam du Sud, ils ont prétendu qu'il n'y avait que 5,000 prisonniers dans cette catégorie.

**M. Macdonald (Egmont):** Avez-vous gobé cela?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Nous devrions peut-être passer à la question suivante. La présidence autorise le député d'Ottawa-Ouest à poser une dernière question supplémentaire, puis ce sera le tour du député de Waterloo.

VIETNAM—L'ATTITUDE DES GRANDES PUISSANCES À LA SUITE DE L'ACCORD DE CESSER-LE-FEU

**M. Peter Reilly (Ottawa-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné qu'il existe peu de différence pratique entre le présent accord de cessez-le-feu et celui qui a été négocié en 1954, que les États-Unis, de l'aveu d'un de leurs ex-présidents, maintenant décédé, ont délibérément et systématiquement saboté ce cessez-le-feu et que le président Nixon a dernièrement menacé de reprendre le bombardement du Nord à cause de présumées violations de l'accord de cessez-le-feu de la part du Vietnam du Nord le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il pu discerner, au cours de son voyage, tout indice d'une meilleure disposition de la part des États-Unis ou des autres grandes puissances qui ont fourni des armes aux deux parties à la guerre civile, qui le porte à croire que...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député est en train de prononcer un discours. Naturellement, le ministre pourra lui répondre, mais la forme de la question du député me donne du fil à retordre. Les préliminaires ne sont peut-être pas tout à fait réglementaires. Ceci dit, je crois que le ministre pourrait répondre à la question du député.

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** A mon avis, si quelqu'un de mes vis-à-vis m'avait accompagné, cela aurait été utile.

**Des voix:** Bravo!

**M. Sharp:** Lorsque je témoignerai devant le comité, je me ferai un plaisir de répondre le mieux possible aux questions de ce genre. Cependant, le député devra en prendre ma parole, et il ne pourra se fier au jugement indépendant qu'il aurait pu former autrement.

**M. Reilly:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il me déplaît d'être l'objet...